



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.96/LVI/1
19 septembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS ET FRANÇAIS

COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME DU HAUT COMMISSAIRE

Cinquante-sixième session
3-7 octobre 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ*

présenté par le Haut Commissaire

1. Ouverture de la session

Le Président du Comité exécutif ouvrira sa cinquante-sixième session le lundi 3 octobre 2005 à 10 heures dans la Salle des Assemblées¹ du Palais des Nations à Genève.

2. Orateur invité

Le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Kofi Annan, fera une déclaration au Comité le jeudi 6 octobre à 15h00.

3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Le Comité exécutif examinera l'*Ordre du jour provisoire annoté* contenu dans le document A/AC.96/LVI/1 sur lequel s'appuie le processus d'adoption de l'ordre du jour pour la session.

Une discussion de groupe sur le rôle du HCR dans l'appui à la coopération interinstitutions pour répondre aux déplacements intérieurs de populations se tiendra l'après-midi du lundi 3 octobre. Le Haut Commissaire et Monsieur Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordinateur des secours d'urgence, figureront parmi les orateurs.

* Ce document a été soumis tardivement en raison d'un processus de consultations préparatoires.

¹ Du 4 au 7 octobre, la session se poursuivra dans la salle de conférence XVII ; nous vous informerons dès que possible de la salle où le Secrétaire général fera sa déclaration.

4. Déclaration du Haut Commissaire et débat général

En vertu de sa décision sur les méthodes de travail lors de la cinquantième session, le Comité permanent a confirmé la pratique récente aux termes de laquelle le débat général s'articule sur les questions soulevées dans la déclaration liminaire du Haut Commissaire. Le Comité aura reçu en temps utile les grandes lignes de la déclaration du Haut Commissaire.

La déclaration du Haut Commissaire inclura une description de ses priorités politiques, y compris celles qui ont trait au rôle du HCR dans l'approche de collaboration interinstitutions sur les personnes déplacées à l'intérieur du territoire ; au renforcement de la capacité de protection du HCR; à l'intégration de l'initiative "Convention Plus"; aux solutions durables, y compris la réinstallation ; aux problèmes relatifs à la sécurité physique et alimentaire ; aux défis que doit relever l'institution de l'asile dans l'environnement politique actuel ; et aux résultats de la réunion plénière de haut niveau du Millénaire dans le cadre de l'Assemblée générale.

Le Comité sera également saisi d'un certain nombre de récapitulatifs sur les récents développements au niveau des opérations régionales et mondiales.

5. Rapport sur les travaux du Comité permanent

Au titre de ce point, le Comité passera successivement en revue les résultats des travaux du Comité permanent sur la protection internationale et sur les questions relatives aux budgets-programmes, à la gestion et au contrôle financier et administratif.²

a) Protection internationale

La *Note sur la protection internationale* du Haut Commissaire (A/AC.96/1008), le *Rapport sur les travaux du Comité permanent* (A/AC.96/1018) ainsi que les rapports des trente-deuxième et trente-troisième réunions du Comité permanent (A/AC.96/1007 et A/AC.96/1017), qui notamment passent en revue la mise en œuvre de l'Agenda pour la protection (A/AC.96/965/Add.1), sont des documents pertinents dans le contexte des délibérations du Comité.

Dans le cadre de ses débats annuels, le Comité exécutif examinera également un projet de conclusion générale sur la protection internationale ainsi que des projets de conclusions sur la *fourniture d'une protection internationale y compris moyennant les formes de protection complémentaires et l'intégration sur place*.

b) Budgets-programmes, gestion, contrôle financier et administratif

Le Comité sera saisi des rapports suivants :

- *Rapport sur les travaux du Comité permanent* (A/AC.96/1018) ;
- *Rapport de la trente-deuxième réunion du Comité permanent* (A/AC.96/1007) ;

² Le *Projet de rapport de la trente et unième réunion du Comité permanent* (21 au 22 septembre 2005) sera présenté pour adoption en fin d'après-midi mardi 4 octobre 2005.

- *Rapport de la trente-troisième réunion du Comité permanent (A/AC.96/1017) ;*
- *Rapport de la trente-quatrième réunion du Comité permanent (A/AC.96/1019), y compris une recommandation concernant la biennialisation du Budget-programme ;*
- *Fonds constitués au moyen de contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés : comptes de l'exercice 2004 (A/AC.96/1006) ;*
- *Rapport du Comité des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale sur les comptes relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 (A/AC.96/1010), et Mesures prises ou proposées en réponse aux recommandations du Rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/AC.96/1010/Add.1) ; et*
- *Rapport sur l'audit interne du HCR : 2004-2005 (A/AC.96/1012).*

6. Rapports relatifs à l'évaluation et à l'inspection

Ce point inclura un examen des rapports suivants :

- *Rapport sur les activités du Bureau de l'Inspecteur général (A/AC.96/1013) ;*

Le Comité exécutif étudiera un projet de décision sur le renforcement de l'indépendance du Bureau de l'Inspecteur général.

- *Evaluation et analyse de la politique générale : Plan et activités du HCR (A/AC.96/1014).*

7. Examen et adoption du Budget-Programme révisé pour 2005 et projet de Budget-Programme pour 2006

Au titre de ce point, le Comité examinera les activités régionales et les programmes globaux ainsi que les budgets d'appui au programme pour 2006 et les budgets-programmes révisés pour 2005. Cet examen se fondera sur le *Budget-Programme annuel pour 2006 (A/AC.96/1011)*, une Proposition visant à créer un poste supplémentaire de Haut commissaire assistant pour la protection (A/AC.96/1011/Add.1) et le *Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et financières (A/AC.96/1011/Add.2)*.

A la lumière de ces discussions au titre des points 4 b), 5 et 6, le Comité exécutif examinera un projet de décision sur les questions administratives et financières ainsi qu'une décision sur la création du poste supplémentaire de Haut Commissaire assistant pour la protection.

8. Examen des consultations annuelles avec les organisations non gouvernementales

Le Rapporteur des consultations annuelles avec les organisations non gouvernementales fera une déclaration au Comité.

9. Autres déclarations

Le Président du Conseil du personnel du HCR fera une brève déclaration l'après-midi du jeudi 6 octobre 2005.

10. Réunion du Comité permanent en 2006

Le Comité exécutif adoptera une décision sur le programme de travail du Comité permanent en 2006.

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité exécutif adoptera une décision sur les demandes des délégations gouvernementales, intergouvernementales et des organisations internationales à participer aux réunions du Comité permanent en 2006 en qualité d'observateur.

11. Examen de l'ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session du Comité exécutif

Le Comité examinera un projet d'ordre du jour provisoire pour la cinquante-septième session du Comité exécutif.

12. Election du Bureau

Le Comité exécutif élira son Bureau qui prendra ses fonctions le jour suivant la clôture de la cinquante-sixième session plénière annuelle et jusqu'à la fin de la cinquante-septième session plénière : président, vice-président et rapporteur.

Suite à l'élection, le président élu fera une brève déclaration au Comité.

13. Questions diverses

14. Adoption du Rapport sur la cinquante-sixième session du Comité exécutif

Le projet de rapport de la cinquante-sixième session présenté au Comité aux fins d'adoption inclura les conclusions et décisions identifiées au titre des points précédents de l'ordre du jour.

15. Clôture de la session

Le Haut Commissaire et le Président feront de brèves remarques de clôture.